



Amnesty International

DOCUMENT PUBLIC

***ISRAËL ET TERRITOIRES OCCUPÉS
/ AUTORITÉ PALESTINIENNE***

***L'avenir assassiné :
Les enfants en ligne de mire***

***Cas d'appel
pour la Journée mondiale de l'enfance***

Index AI : MDE 15/147/02

•
ÉFAI
•

ISRAËL ET TERRITOIRES OCCUPÉS / AUTORITÉ PALESTINIENNE

L'avenir assassiné : Les enfants en ligne de mire

Cas d'appel pour la Journée mondiale de l'enfance

SOMMAIRE

<i>Cas d'appel n° 1 : la pizzeria Sbarro</i>	2
<i>Cas d'appel n° 2 : Danielle Shefi</i>	4
<i>Cas d'appel n° 3 : le Dolphinarium</i>	6
<i>Cas d'appel n° 4 : Avia Malka, Shoshana Ben-Yisai et Menashe Regev</i>	8
<i>Cas d'appel n° 5 : Riham al Ward</i>	10
<i>Cas d'appel n° 6 : Khalil al Mughrabi</i>	12
<i>Cas d'appel n° 7 : trois enfants de Gaza</i>	14
<i>Cas d'appel n° 8 : bombardement à Gaza</i>	16

Cas d'appel n° 1 : la pizzeria Sbarro

Le 9 août 2001, un grave attentat-suicide a frappé la **pizzeria Sbarro**, située à un carrefour animé au cœur de Jérusalem-Ouest. Un homme est entré dans la pizzeria à l'heure de pointe du déjeuner et a fait exploser une bombe puissante bourrée de clous, tuant 14 civils, dont sept enfants, et blessant plus d'une centaine de personnes. Le *Djihad* islamique et le *Hamas* ont tous deux revendiqué cet attentat.

Parmi les victimes figuraient **Michal Raziel**, seize ans, et son amie de longue date **Malka Roth**, quinze ans ; les deux jeunes filles s'étaient arrêtées pour déjeuner à la pizzeria avant de se rendre à Talpiot participer aux activités du mouvement de jeunes dont elles faisaient partie. Cinq membres de la famille Schijveschuurder, demeurant à Neria, ont aussi été tués dans cet attentat, et deux autres blessés : Tzira et Mordechai Schijveschuurder sont morts, ainsi que leurs filles **Raaya et Hemda** (quatorze et deux ans) et leur fils **Avraham Yitzhak**, quatre ans. Leurs deux autres filles ont été blessées. La famille était venue passer la journée à Jérusalem pour se détendre du stress causé par les fusillades fréquentes autour de leur maison, située dans l'implantation de Neria, en Cisjordanie. **Tamara Shimashvili**, huit ans, qui vivait à Jérusalem, a également été tuée, ainsi que sa mère Lily. Son père se trouvait à Moscou au moment de l'attentat. Lily et Tamara étaient arrivées de Moscou pour rejoindre le reste de leur famille en Israël seulement huit mois auparavant. **Yocheved Shoshan**, âgée de dix ans, était venue déjeuner à la pizzeria avec sa mère et ses sœurs, Rachel et Michal. Elles s'étaient installées au premier étage, mais Yocheved et Michal étaient redescendues au rez-de-chaussée, où l'explosion s'est produite, pour commander une autre part de pizza. Yocheved a été tuée sur le coup et Michal grièvement blessée.

Au cours des deux années écoulées depuis le début de l'Intifada, soulèvement palestinien contre l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza qui a éclaté en septembre 2000, plus de 250 enfants palestiniens et 72 enfants israéliens ont été tués.

Des enfants palestiniens ont trouvé la mort, soit lorsque des soldats israéliens ont fait un usage abusif et disproportionné de la force en riposte à des manifestations, soit dans des fusillades, des pilonnages et des bombardement aériens inconsidérés contre des zones d'habitation. Certains ont été les victimes collatérales d'exécutions extrajudiciaires de militants palestiniens par les membres des Forces de défense d'Israël (FDI). D'autres ont été tués dans la destruction de leur maison. D'autres encore sont morts parce que les FDI les ont empêchés de bénéficier de soins médicaux. Enfin, au moins trois enfants palestiniens ont été tués par des colons israéliens armés.

Les enfants israéliens ont été tués par des groupes armés palestiniens, souvent lors d'attentats-suicides. Certains ont été abattus par des membres de groupes armés ou par des Palestiniens isolés, tant en Israël que dans des implantations israéliennes ou sur les routes qui traversent les Territoires occupés.

Selon les informations reçues, aucune enquête judiciaire n'a été ouverte sur les homicides d'enfants par des soldats israéliens, même dans des cas où les autorités israéliennes ont déclaré en public que des investigations seraient menées. Quant à l'Autorité palestinienne, elle n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher que des civils israéliens soient attaqués par des groupes armés palestiniens et pour traduire en justice les responsables présumés d'homicides illégaux. Toutes les parties au conflit manifestent leur désintérêt pour le droit à la vie des membres les plus vulnérables de la population civile israélienne et palestinienne.

Le respect de la vie humaine doit être rétabli de toute urgence.

Veillez écrire aux autorités israéliennes et palestiniennes pour les exhorter à :

- tenir compte des intérêts de tous les enfants et, en particulier, respecter le droit des enfants à la vie ;
- faire en sorte qu'une enquête approfondie et impartiale soit menée dans les plus brefs délais sur chaque homicide, que les résultats de ces enquêtes soient rendus publics et que les responsables présumés de ces attaques illégales soient traduits en justice conformément aux normes d'équité des procès ;
- enjoindre à tous ceux qui sont sous leurs ordres ou subissent leur influence de ne pas s'attaquer aux enfants ou aux autres civils, quelles que soient les circonstances, et faire clairement savoir que des attaques de ce genre ne seront pas tolérées.

APPELS À :

Président de l'Autorité palestinienne :

Yasser Arafat
President, Minister of the Interior, of Waqfs
and Religious Affairs, of Education and of
Youth and Sport
Palestinian National Authority
Ramallah
West Bank
Autorité palestinienne

Premier ministre d'Israël :

Prime Minister Ariel Sharon
Office of the Prime Minister
3 Kaplan Street
PO Box 187
Kiryat Ben-Gurion
Jerusalem 91919
via Israël

**Chef des services de sécurité
préventive (Cisjordanie) :**

Zuheir Manasra
Head of the Preventive Security Service
(West Bank)
Ramallah
West Bank
Autorité palestinienne

Ministre de la Défense :

Benjamin Ben-Eliezer
Minister of Defence, Ministry of Defence
Kaplan Street, Hakiryia
Tel Aviv 67659, Israël

Vous trouverez davantage d'information dans le rapport d'Amnesty International intitulé *Israël, Territoires occupés et Autorité palestinienne. L'avenir assassiné : les enfants en ligne de mire* (MDE 02/005/02).

Amnesty International est un mouvement mondial formé de militants qui mènent campagne pour prévenir et faire cesser les graves atteintes aux droits à l'intégrité physique et mentale, à la liberté d'opinion et d'expression et au droit de ne pas être victime de discrimination, dans le cadre de son action visant à promouvoir tous les droits humains.

Cas d'appel n° 2 : Danielle Shefi

Le 27 avril 2002, trois hommes armés ont attaqué des habitants d'Adura, implantation israélienne de Cisjordanie. Dans une maison, un homme armé a tué une fillette de cinq ans, **Danielle Shefi**, qui se cachait sous un lit. Il a aussi blessé sa mère Shiri et ses frères Uriel, quatre ans, et Eliad, deux ans. Trois adultes ont également été tués dans d'autres parties de l'implantation. Les brigades *Ezzedine el Qassam* (branche militaire du *Hamas*) ont revendiqué cette attaque qu'elles ont qualifiée d'« *opération héroïque et audacieuse* ».

Au cours des deux années écoulées depuis le début de l'Intifada, soulèvement palestinien contre l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza qui a éclaté en septembre 2000, plus de 250 enfants palestiniens et 72 enfants israéliens ont été tués.

Des enfants palestiniens ont trouvé la mort, soit lorsque des soldats israéliens ont fait un usage abusif et disproportionné de la force en riposte à des manifestations, soit dans des fusillades, des pilonnages et des bombardement aériens inconsidérés contre des zones d'habitation. Certains ont été les victimes collatérales d'exécutions extrajudiciaires de militants palestiniens par les membres des Forces de défense d'Israël (FDI). D'autres ont été tués dans la destruction de leur maison. D'autres encore sont morts parce que les FDI les ont empêchés de bénéficier de soins médicaux. Enfin, au moins trois enfants palestiniens ont été tués par des colons israéliens armés.

Les enfants israéliens ont été tués par des groupes armés palestiniens, souvent lors d'attentats-suicides. Certains ont été abattus par des membres de groupes armés ou par des Palestiniens isolés, tant en Israël que dans des implantations israéliennes ou sur les routes qui traversent les Territoires occupés.

Selon les informations reçues, aucune enquête judiciaire n'a été ouverte sur les homicides d'enfants par des soldats israéliens, même dans des cas où les autorités israéliennes ont déclaré en public que des investigations seraient menées. Quant à l'Autorité palestinienne, elle n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher que des civils israéliens soient attaqués par des groupes armés palestiniens et pour traduire en justice les responsables présumés d'homicides illégaux. Toutes les parties au conflit manifestent leur désintérêt pour le droit à la vie des membres les plus vulnérables de la population civile israélienne et palestinienne.

Le respect de la vie humaine doit être rétabli de toute urgence.

Veuillez écrire aux autorités israéliennes et palestiniennes pour les exhorter à :

- tenir compte des intérêts de tous les enfants et, en particulier, respecter le droit des enfants à la vie ;
- faire en sorte qu'une enquête approfondie et impartiale soit menée dans les plus brefs délais sur chaque homicide, que les résultats de ces enquêtes soient rendus publics et que les responsables présumés de ces attaques illégales soient traduits en justice conformément aux normes d'équité des procès ;
- enjoindre à tous ceux qui sont sous leurs ordres ou subissent leur influence de ne pas s'attaquer aux enfants ou aux autres civils, quelles que soient les circonstances, et faire clairement savoir que des attaques de ce genre ne seront pas tolérées.

APPELS À :**Président de l'Autorité palestinienne :**

Yasser Arafat
President, Minister of the Interior, of Waqfs
and Religious Affairs, of Education and of
Youth and Sport
Palestinian National Authority
Ramallah
West Bank
Autorité palestinienne

Premier ministre d'Israël :

Prime Minister Ariel Sharon
Office of the Prime Minister
3 Kaplan Street
PO Box 187
Kiryat Ben-Gurion
Jerusalem 91919
via Israël

**Chef des services de sécurité
préventive (Cisjordanie) :**

Zuheir Manasra
Head of the Preventive Security Service
(West Bank)
Ramallah
West Bank
Autorité palestinienne

Ministre de la Défense :

Benjamin Ben-Eliezer
Minister of Defence, Ministry of Defence
Kaplan Street, Hakiryia
Tel Aviv 67659, Israël

Vous trouverez davantage d'information dans le rapport d'Amnesty International intitulé *Israël, Territoires occupés et Autorité palestinienne. L'avenir assassiné : les enfants en ligne de mire* (MDE 02/005/02).

Amnesty International est un mouvement mondial formé de militants qui mènent campagne pour prévenir et faire cesser les graves atteintes aux droits à l'intégrité physique et mentale, à la liberté d'opinion et d'expression et au droit de ne pas être victime de discrimination, dans le cadre de son action visant à promouvoir tous les droits humains.

Cas d'appel n° 3 : le Dolphinarium

Le 1^{er} juin 2001, un homme a fait exploser la bombe qu'il portait sur lui au milieu d'un groupe de jeunes qui faisaient la queue à l'entrée de la discothèque **Dolphinarium**, à Tel-Aviv, faisant 21 morts, dont 20 civils, parmi lesquels 12 jeunes âgés de moins de dix-huit ans. Environ 120 autres personnes ont été blessées.

Les brigades *Ezzedine el Qassam*, branche armée du groupe islamiste palestinien *Hamas*, ont revendiqué cet attentat. En choisissant une telle cible, c'est-à-dire l'entrée d'une discothèque un vendredi soir, l'auteur de l'attentat voulait tuer ou blesser un maximum de civils et devait savoir que beaucoup d'enfants figureraient au nombre des victimes.

La plupart des jeunes tués ce jour-là étaient des immigrants originaires de l'ex-Union soviétique arrivés en Israël ces dernières années. Parmi eux figuraient **Raisa Namirovsky** (quinze ans), de Nétanya, et son amie et voisine **Maria Tagilchev** (quatorze ans), devant l'école desquelles une voiture piégée avait explosé deux jours avant ; **Yevgenia (Jenia) Keren Dorfman** (quinze ans), qui a subi de graves lésions au cerveau et est morte dix-huit jours plus tard ; **Katherine Kastanada Talker** (quinze ans), lycéenne de Ramat Gan ; **Yulia Nelimov**, seize ans, dont la sœur Yelena, dix-huit ans, a aussi été tuée ; **Irina Nepomneschi**, seize ans, étudiante en gestion des entreprises, demeurant à Bat Yam ; **Anya Kazachkov** et son amie **Mariana Medvedenko**, toutes deux âgées de seize ans ; **Marina Berkovski**, de Tel-Aviv, qui venait à la discothèque fêter son dix-septième anniversaire ; et **Aleksei Lupalu**, qui était arrivé d'Ukraine seulement six mois auparavant.

Au cours des deux années écoulées depuis le début de l'Intifada, soulèvement palestinien contre l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza qui a éclaté en septembre 2000, plus de 250 enfants palestiniens et 72 enfants israéliens ont été tués.

Des enfants palestiniens ont trouvé la mort, soit lorsque des soldats israéliens ont fait un usage abusif et disproportionné de la force en riposte à des manifestations, soit dans des fusillades, des pilonnages et des bombardement aériens inconsidérés contre des zones d'habitation. Certains ont été les victimes collatérales d'exécutions extrajudiciaires de militants palestiniens par les membres des Forces de défense d'Israël (FDI). D'autres ont été tués dans la destruction de leur maison. D'autres encore sont morts parce que les FDI les ont empêchés de bénéficier de soins médicaux. Enfin, au moins trois enfants palestiniens ont été tués par des colons israéliens armés.

Les enfants israéliens ont été tués par des groupes armés palestiniens, souvent lors d'attentats-suicides. Certains ont été abattus par des membres de groupes armés ou par des Palestiniens isolés, tant en Israël que dans des implantations israéliennes ou sur les routes qui traversent les Territoires occupés.

Selon les informations reçues, aucune enquête judiciaire n'a été ouverte sur les homicides d'enfants par des soldats israéliens, même dans des cas où les autorités israéliennes ont déclaré en public que des investigations seraient menées. Quant à l'Autorité palestinienne, elle n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher que des civils israéliens soient attaqués par des groupes armés palestiniens et pour traduire en justice les responsables présumés d'homicides illégaux. Toutes les parties au conflit manifestent leur désintérêt pour le droit à la vie des membres les plus vulnérables de la population civile israélienne et palestinienne.

Le respect de la vie humaine doit être rétabli de toute urgence.

Veillez écrire aux autorités israéliennes et palestiniennes pour les exhorter à :

- tenir compte des intérêts de tous les enfants et, en particulier, respecter le droit des enfants à la vie ;
- faire en sorte qu'une enquête approfondie et impartiale soit menée dans les plus brefs délais sur chaque homicide, que les résultats de ces enquêtes soient rendus publics et que les responsables présumés de ces attaques illégales soient traduits en justice conformément aux normes d'équité des procès ;
- enjoindre à tous ceux qui sont sous leurs ordres ou subissent leur influence de ne pas s'attaquer aux enfants ou aux autres civils, quelles que soient les circonstances, et faire clairement savoir que des attaques de ce genre ne seront pas tolérées.

APPELS À :

Président de l'Autorité palestinienne :

Yasser Arafat
President, Minister of the Interior, of
Waqfs and Religious Affairs, of
Education and of Youth and Sport
Palestinian National Authority
Ramallah
West Bank
Autorité palestinienne

Premier ministre d'Israël :

Prime Minister Ariel Sharon
Office of the Prime Minister
3 Kaplan Street
PO Box 187
Kiryat Ben-Gurion
Jerusalem 91919
via Israël

**Chef des services de sécurité
préventive (Cisjordanie) :**

Zuheir Manasra
Head of the Preventive Security Service
(West Bank)
Ramallah
West Bank
Autorité palestinienne

Ministre de la Défense :

Benjamin Ben-Eliezer
Minister of Defence, Ministry of Defence
Kaplan Street, Hakiryia
Tel Aviv 67659, Israël

Vous trouverez davantage d'information dans le rapport d'Amnesty International intitulé *Israël, Territoires occupés et Autorité palestinienne. L'avenir assassiné : les enfants en ligne de mire* (MDE 02/005/02).

Amnesty International est un mouvement mondial formé de militants qui mènent campagne pour prévenir et faire cesser les graves atteintes aux droits à l'intégrité physique et mentale, à la liberté d'opinion et d'expression et au droit de ne pas être victime de discrimination, dans le cadre de son action visant à promouvoir tous les droits humains.

Cas d'appel n° 4 : Avia Malka, Shoshana Ben-Yisai et Menashe Regev

Un bébé de neuf mois, **Avia Malka**, a été tué par deux Palestiniens qui ont tiré des coups de feu et lancé des grenades sur des voitures et des piétons à Nétanya (Israël), le 9 mars 2002. Une autre personne a été tuée et une cinquantaine d'autres blessées, dont plusieurs grièvement. Cette attaque a été revendiquée par les Brigades des martyrs d'Al Aqsa.

Deux adolescents, **Shoshana Ben-Yishai**, seize ans, et **Menashe Regev**, quatorze ans, ont été tués le 4 novembre 2001 au carrefour de French Hill, au nord de Jérusalem, lors de l'attaque d'un bus de banlieue par un homme armé appartenant au *Djihad* islamique. Quarante-cinq personnes ont été blessées dans cette attaque.

Au cours des deux années écoulées depuis le début de l'Intifada, soulèvement palestinien contre l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza qui a éclaté en septembre 2000, plus de 250 enfants palestiniens et 72 enfants israéliens ont été tués.

Des enfants palestiniens ont trouvé la mort, soit lorsque des soldats israéliens ont fait un usage abusif et disproportionné de la force en riposte à des manifestations, soit dans des fusillades, des pilonnages et des bombardement aériens inconsidérés contre des zones d'habitation. Certains ont été les victimes collatérales d'exécutions extrajudiciaires de militants palestiniens par les membres des Forces de défense d'Israël (FDI). D'autres ont été tués dans la destruction de leur maison. D'autres encore sont morts parce que les FDI les ont empêchés de bénéficier de soins médicaux. Enfin, au moins trois enfants palestiniens ont été tués par des colons israéliens armés.

Les enfants israéliens ont été tués par des groupes armés palestiniens, souvent lors d'attentats-suicides. Certains ont été abattus par des membres de groupes armés ou par des Palestiniens isolés, tant en Israël que dans des implantations israéliennes ou sur les routes qui traversent les Territoires occupés.

Selon les informations reçues, aucune enquête judiciaire n'a été ouverte sur les homicides d'enfants par des soldats israéliens, même dans des cas où les autorités israéliennes ont déclaré en public que des investigations seraient menées. Quant à l'Autorité palestinienne, elle n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher que des civils israéliens soient attaqués par des groupes armés palestiniens et pour traduire en justice les responsables présumés d'homicides illégaux. Toutes les parties au conflit manifestent leur désintérêt pour le droit à la vie des membres les plus vulnérables de la population civile israélienne et palestinienne.

Le respect de la vie humaine doit être rétabli de toute urgence.

Veuillez écrire aux autorités israéliennes et palestiniennes pour les exhorter à :

- tenir compte des intérêts de tous les enfants et, en particulier, respecter le droit des enfants à la vie ;
- faire en sorte qu'une enquête approfondie et impartiale soit menée dans les plus brefs délais sur chaque homicide, que les résultats de ces enquêtes soient rendus publics et que les responsables présumés de ces attaques illégales soient traduits en justice conformément aux normes d'équité des procès ;
- enjoindre à tous ceux qui sont sous leurs ordres ou subissent leur influence de ne pas s'attaquer aux enfants ou aux autres civils, quelles que soient les circonstances, et faire clairement savoir que des attaques de ce genre ne seront pas tolérées.

APPELS À :

Président de l'Autorité palestinienne :
Yasser Arafat
President, Minister of the Interior, of
Waqfs and Religious Affairs, of Education
and of Youth and Sport
Palestinian National Authority
Ramallah
West Bank
Autorité palestinienne

Premier ministre d'Israël :
Prime Minister Ariel Sharon
Office of the Prime Minister
3 Kaplan Street
PO Box 187
Kiryat Ben-Gurion
Jerusalem 91919
via Israël

**Chef des services de sécurité
préventive (Cisjordanie) :**
Zuheir Manasra
Head of the Preventive Security Service
(West Bank)
Ramallah
West Bank
Autorité palestinienne

Ministre de la Défense :
Benjamin Ben-Eliezer
Minister of Defence, Ministry of Defence
Kaplan Street, Hakirya
Tel Aviv 67659, Israël

Vous trouverez davantage d'information dans le rapport d'Amnesty International intitulé *Israël, Territoires occupés et Autorité palestinienne. L'avenir assassiné : les enfants en ligne de mire* (MDE 02/005/02).

Amnesty International est un mouvement mondial formé de militants qui mènent campagne pour prévenir et faire cesser les graves atteintes aux droits à l'intégrité physique et mentale, à la liberté d'opinion et d'expression et au droit de ne pas être victime de discrimination, dans le cadre de son action visant à promouvoir tous les droits humains.

Cas d'appel n° 5 : Riham al Ward

Riham al Ward, écolière âgée de dix ans, a été tuée le 18 octobre 2001 lorsque son établissement scolaire, l'école al Ibrahimiya de Jénine, a été la cible d'un pilonnage d'artillerie au cours d'une attaque et d'une incursion israéliennes dans la ville. Les chars ont commencé à tirer leurs obus juste à l'heure où les élèves arrivaient à l'école. Le directeur a rassemblé les enfants dans la cour et les a conduites dans une classe située au rez-de-chaussée. Une fillette a été blessée sur le pas de la porte et Riham, qui s'est retournée pour la secourir, a été touchée en plein cœur. Elle est morte avant d'arriver à l'hôpital. Dans un premier temps, les FDI auraient affirmé que des Palestiniens armés opéraient dans le quartier, mais elles auraient ensuite reconnu que le pilonnage de l'école était une erreur.

Au cours des deux années écoulées depuis le début de l'Intifada, soulèvement palestinien contre l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza qui a éclaté en septembre 2000, plus de 250 enfants palestiniens et 72 enfants israéliens ont été tués.

Des enfants palestiniens ont trouvé la mort, soit lorsque des soldats israéliens ont fait un usage abusif et disproportionné de la force en riposte à des manifestations, soit dans des fusillades, des pilonnages et des bombardement aériens inconsidérés contre des zones d'habitation. Certains ont été les victimes collatérales d'exécutions extrajudiciaires de militants palestiniens par les membres des Forces de défense d'Israël (FDI). D'autres ont été tués dans la destruction de leur maison. D'autres encore sont morts parce que les FDI les ont empêchés de bénéficier de soins médicaux. Enfin, au moins trois enfants palestiniens ont été tués par des colons israéliens armés.

Les enfants israéliens ont été tués par des groupes armés palestiniens, souvent lors d'attentats-suicides. Certains ont été abattus par des membres de groupes armés ou par des Palestiniens isolés, tant en Israël que dans des implantations israéliennes ou sur les routes qui traversent les Territoires occupés.

Selon les informations reçues, aucune enquête judiciaire n'a été ouverte sur les homicides d'enfants par des soldats israéliens, même dans des cas où les autorités israéliennes ont déclaré en public que des investigations seraient menées. Quant à l'Autorité palestinienne, elle n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher que des civils israéliens soient attaqués par des groupes armés palestiniens et pour traduire en justice les responsables présumés d'homicides illégaux. Toutes les parties au conflit manifestent leur désintérêt pour le droit à la vie des membres les plus vulnérables de la population civile israélienne et palestinienne.

Le respect de la vie humaine doit être rétabli de toute urgence.

Veuillez écrire aux autorités israéliennes et palestiniennes pour les exhorter à :

- tenir compte des intérêts de tous les enfants et, en particulier, respecter le droit des enfants à la vie ;
- faire en sorte qu'une enquête approfondie et impartiale soit menée dans les plus brefs délais sur chaque homicide, que les résultats de ces enquêtes soient rendus publics et que les responsables présumés de ces attaques illégales soient traduits en justice conformément aux normes d'équité des procès ;
- enjoindre à tous ceux qui sont sous leurs ordres ou subissent leur influence de ne pas s'attaquer aux enfants ou aux autres civils, quelles que soient les circonstances, et faire clairement savoir que des attaques de ce genre ne seront pas tolérées.

APPELS À :

Président de l'Autorité palestinienne :

Yasser Arafat
President, Minister of the Interior, of
Waqfs and Religious Affairs, of
Education and of Youth and Sport
Palestinian National Authority
Ramallah
West Bank
Autorité palestinienne

Premier ministre d'Israël :

Prime Minister Ariel Sharon
Office of the Prime Minister
3 Kaplan Street
PO Box 187
Kiryat Ben-Gurion
Jerusalem 91919
via Israël

Chef des services de sécurité préventive (Cisjordanie) :

Zuheir Manasra
Head of the Preventive Security Service
(West Bank)
Ramallah
West Bank
Autorité palestinienne

Ministre de la Défense :

Benjamin Ben-Eliezer
Minister of Defence, Ministry of Defence
Kaplan Street, Hakiryia
Tel Aviv 67659, Israël

Vous trouverez davantage d'information dans le rapport d'Amnesty International intitulé *Israël, Territoires occupés et Autorité palestinienne. L'avenir assassiné : les enfants en ligne de mire* (MDE 02/005/02).

Amnesty International est un mouvement mondial formé de militants qui mènent campagne pour prévenir et faire cesser les graves atteintes aux droits à l'intégrité physique et mentale, à la liberté d'opinion et d'expression et au droit de ne pas être victime de discrimination, dans le cadre de son action visant à promouvoir tous les droits humains.

Cas d'appel n° 6 : Khalil al Mughrabi

Le 7 juillet 2001, **Khalil Ibrahim al Mughrabi** et ses amis faisaient voler des cerfs-volants et jouaient au football dans un terrain vague près de la clôture qui marque la frontière à Rafah. Khalil, âgé de onze ans, a été tué d'une balle à grande vitesse en pleine tête. Ses deux amis, Ibrahim Kamel Abu Sussain, dix ans, et Suleiman Turki Abu Rijal, treize ans, ont été touchés, eux aussi, et grièvement blessés. Les tirs provenaient d'un poste des FDI situé à environ 800 mètres ; d'après des témoins, la zone n'était alors le théâtre d'aucun trouble ni affrontement. Les FDI ont affirmé que des émeutes se déroulaient à ce moment-là et que des personnes lançaient des grenades à fragmentation, mais des rapports confidentiels de *Tsahal* ont montré que c'était faux.

Au cours des deux années écoulées depuis le début de l'Intifada, soulèvement palestinien contre l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza qui a éclaté en septembre 2000, plus de 250 enfants palestiniens et 72 enfants israéliens ont été tués.

Des enfants palestiniens ont trouvé la mort, soit lorsque des soldats israéliens ont fait un usage abusif et disproportionné de la force en riposte à des manifestations, soit dans des fusillades, des pilonnages et des bombardement aériens inconsidérés contre des zones d'habitation. Certains ont été les victimes collatérales d'exécutions extrajudiciaires de militants palestiniens par les membres des Forces de défense d'Israël (FDI). D'autres ont été tués dans la destruction de leur maison. D'autres encore sont morts parce que les FDI les ont empêchés de bénéficier de soins médicaux. Enfin, au moins trois enfants palestiniens ont été tués par des colons israéliens armés.

Les enfants israéliens ont été tués par des groupes armés palestiniens, souvent lors d'attentats-suicides. Certains ont été abattus par des membres de groupes armés ou par des Palestiniens isolés, tant en Israël que dans des implantations israéliennes ou sur les routes qui traversent les Territoires occupés.

Selon les informations reçues, aucune enquête judiciaire n'a été ouverte sur les homicides d'enfants par des soldats israéliens, même dans des cas où les autorités israéliennes ont déclaré en public que des investigations seraient menées. Quant à l'Autorité palestinienne, elle n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher que des civils israéliens soient attaqués par des groupes armés palestiniens et pour traduire en justice les responsables présumés d'homicides illégaux. Toutes les parties au conflit manifestent leur désintérêt pour le droit à la vie des membres les plus vulnérables de la population civile israélienne et palestinienne.

Le respect de la vie humaine doit être rétabli de toute urgence.

Veuillez écrire aux autorités israéliennes et palestiniennes pour les exhorter à :

- tenir compte des intérêts de tous les enfants et, en particulier, respecter le droit des enfants à la vie ;
- faire en sorte qu'une enquête approfondie et impartiale soit menée dans les plus brefs délais sur chaque homicide, que les résultats de ces enquêtes soient rendus publics et que les responsables présumés de ces attaques illégales soient traduits en justice conformément aux normes d'équité des procès ;
- enjoindre à tous ceux qui sont sous leurs ordres ou subissent leur influence de ne pas s'attaquer aux enfants ou aux autres civils, quelles que soient les circonstances, et faire clairement savoir que des attaques de ce genre ne seront pas tolérées.

APPELS À :

Président de l'Autorité palestinienne :

Yasser Arafat
President, Minister of the Interior, of
Waqfs and Religious Affairs, of
Education and of Youth and Sport
Palestinian National Authority
Ramallah
West Bank
Autorité palestinienne

Premier ministre d'Israël :

Prime Minister Ariel Sharon
Office of the Prime Minister
3 Kaplan Street
PO Box 187
Kiryat Ben-Gurion
Jerusalem 91919
via Israël

**Chef des services de sécurité
préventive (Cisjordanie) :**

Zuheir Manasra
Head of the Preventive Security Service
(West Bank)
Ramallah
West Bank
Autorité palestinienne

Ministre de la Défense :

Benjamin Ben-Eliezer
Minister of Defence, Ministry of Defence
Kaplan Street, Hakirya
Tel Aviv 67659, Israël

Vous trouverez davantage d'information dans le rapport d'Amnesty International intitulé *Israël, Territoires occupés et Autorité palestinienne. L'avenir assassiné : les enfants en ligne de mire* (MDE 02/005/02).

Amnesty International est un mouvement mondial formé de militants qui mènent campagne pour prévenir et faire cesser les graves atteintes aux droits à l'intégrité physique et mentale, à la liberté d'opinion et d'expression et au droit de ne pas être victime de discrimination, dans le cadre de son action visant à promouvoir tous les droits humains.

Cas d'appel n° 7 : trois enfants de Gaza

Muhammad Ibrahim Hajaj, Ahmed Suleiman Abu Tayah et Ibrahim Reziq Omar, tous trois âgés de quatorze ans, ont été tués et plusieurs autres enfants ont été blessés le 1^{er} novembre 2000 par des tirs des Forces de défense d'Israël (FDI) dans la bande de Gaza, à un endroit où, au cours de ces deux dernières années, les enfants se sont régulièrement rassemblés pour lancer des pierres sur les chars israéliens ou sur la tourelle des FDI. Muhammad Ibrahim Hajaj a reçu une balle dans la nuque. Ahmed Suleiman Abu Tayah et Ibrahim Reziq Omar ont été touchés à la tête et à la poitrine. Tous trois sont morts sur le coup. Plusieurs autres enfants ont été blessés, dont deux enfants de dix ans touchés à l'abdomen et à l'épaule droite. Selon des témoins et d'après les dossiers médicaux, les soldats ont tiré à balles réelles sur les enfants à une distance d'environ 150 mètres.

Au cours des deux années écoulées depuis le début de l'Intifada, soulèvement palestinien contre l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza qui a éclaté en septembre 2000, plus de 250 enfants palestiniens et 72 enfants israéliens ont été tués.

Des enfants palestiniens ont trouvé la mort, soit lorsque des soldats israéliens ont fait un usage abusif et disproportionné de la force en riposte à des manifestations, soit dans des fusillades, des pilonnages et des bombardement aériens inconsidérés contre des zones d'habitation. Certains ont été les victimes collatérales d'exécutions extrajudiciaires de militants palestiniens par les membres des Forces de défense d'Israël (FDI). D'autres ont été tués dans la destruction de leur maison. D'autres encore sont morts parce que les FDI les ont empêchés de bénéficier de soins médicaux. Enfin, au moins trois enfants palestiniens ont été tués par des colons israéliens armés.

Les enfants israéliens ont été tués par des groupes armés palestiniens, souvent lors d'attentats-suicides. Certains ont été abattus par des membres de groupes armés ou par des Palestiniens isolés, tant en Israël que dans des implantations israéliennes ou sur les routes qui traversent les Territoires occupés.

Selon les informations reçues, aucune enquête judiciaire n'a été ouverte sur les homicides d'enfants par des soldats israéliens, même dans des cas où les autorités israéliennes ont déclaré en public que des investigations seraient menées. Quant à l'Autorité palestinienne, elle n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher que des civils israéliens soient attaqués par des groupes armés palestiniens et pour traduire en justice les responsables présumés d'homicides illégaux. Toutes les parties au conflit manifestent leur désintérêt pour le droit à la vie des membres les plus vulnérables de la population civile israélienne et palestinienne.

Le respect de la vie humaine doit être rétabli de toute urgence.

Veillez écrire aux autorités israéliennes et palestiniennes pour les exhorter à :

- tenir compte des intérêts de tous les enfants et, en particulier, respecter le droit des enfants à la vie ;
- faire en sorte qu'une enquête approfondie et impartiale soit menée dans les plus brefs délais sur chaque homicide, que les résultats de ces enquêtes soient rendus publics et que les responsables présumés de ces attaques illégales soient traduits en justice conformément aux normes d'équité des procès ;
- enjoindre à tous ceux qui sont sous leurs ordres ou subissent leur influence de ne pas s'attaquer aux enfants ou aux autres civils, quelles que soient les circonstances, et faire clairement savoir que des attaques de ce genre ne seront pas tolérées.

APPELS À :

**Président de l'Autorité
palestinienne :**

Yasser Arafat
President, Minister of the Interior, of
Waqs and Religious Affairs, of
Education and of Youth and Sport
Palestinian National Authority
Ramallah
West Bank
Autorité palestinienne

Premier ministre d'Israël :

Prime Minister Ariel Sharon
Office of the Prime Minister
3 Kaplan Street
PO Box 187
Kiryat Ben-Gurion
Jerusalem 91919
via Israël

**Chef des services de sécurité
préventive (Cisjordanie) :**

Zuheir Manasra
Head of the Preventive Security Service
(West Bank)
Ramallah
West Bank
Autorité palestinienne

Ministre de la Défense :

Benjamin Ben-Eliezer
Minister of Defence, Ministry of Defence
Kaplan Street, Hakirya
Tel Aviv 67659, Israël

Vous trouverez davantage d'information dans le rapport d'Amnesty International intitulé *Israël, Territoires occupés et Autorité palestinienne. L'avenir assassiné : les enfants en ligne de mire* (MDE 02/005/02).

Amnesty International est un mouvement mondial formé de militants qui mènent campagne pour prévenir et faire cesser les graves atteintes aux droits à l'intégrité physique et mentale, à la liberté d'opinion et d'expression et au droit de ne pas être victime de discrimination, dans le cadre de son action visant à promouvoir tous les droits humains.

Cas d'appel n° 8 : bombardement à Gaza

Le 22 juillet 2002, juste avant minuit, les Forces de défense d'Israël (FDI) ont largué une bombe d'une tonne depuis un avion F-16 sur un quartier densément peuplé de Gaza, faisant 17 morts, dont neuf enfants âgés, pour la plupart, de moins de dix ans. Voici la liste des enfants à qui cette attaque a coûté la vie : **Dina Matar** (deux mois), **Ayman Matar** (dix-huit mois), **Muhammad Raed Matar** (trois ans), **Diana Raed Matar** (cinq ans), **Subhi Mahmud al Hweiti** (quatre ans), **Muhammad Mahmud al Hweiti** (six ans), **Ala Muhammad Matar** (dix ans), **Iman Salah Shehada** (quinze ans) et **Maryam Matar** (dix-sept ans ; grièvement blessée, elle est morte le 15 août).

En outre, plus de 70 personnes ont été blessées. Un militant important du *Hamas* (Mouvement de la résistance islamique), Salah Shehada, figure au nombre des tués. Les autorités israéliennes soupçonnaient cet homme d'avoir organisé des attentats contre les Israéliens. Étant donné l'emplacement de la cible, dans une zone civile densément peuplée, et la méthode choisie, les organisateurs de cette attaque devaient savoir que des civils, dont des enfants, seraient tués. Le lendemain, Ariel Sharon, Premier ministre d'Israël, a qualifié le bombardement d'« *opération particulièrement réussie* ».

Au cours des deux années écoulées depuis le début de l'Intifada, soulèvement palestinien contre l'occupation israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza qui a éclaté en septembre 2000, plus de 250 enfants palestiniens et 72 enfants israéliens ont été tués.

Des enfants palestiniens ont trouvé la mort, soit lorsque des soldats israéliens ont fait un usage abusif et disproportionné de la force en riposte à des manifestations, soit dans des fusillades, des pilonnages et des bombardement aériens inconsidérés contre des zones d'habitation. Certains ont été les victimes collatérales d'exécutions extrajudiciaires de militants palestiniens par les membres des Forces de défense d'Israël (FDI). D'autres ont été tués dans la destruction de leur maison. D'autres encore sont morts parce que les FDI les ont empêchés de bénéficier de soins médicaux. Enfin, au moins trois enfants palestiniens ont été tués par des colons israéliens armés.

Les enfants israéliens ont été tués par des groupes armés palestiniens, souvent lors d'attentats-suicides. Certains ont été abattus par des membres de groupes armés ou par des Palestiniens isolés, tant en Israël que dans des implantations israéliennes ou sur les routes qui traversent les Territoires occupés.

Selon les informations reçues, aucune enquête judiciaire n'a été ouverte sur les homicides d'enfants par des soldats israéliens, même dans des cas où les autorités israéliennes ont déclaré en public que des investigations seraient menées. Quant à l'Autorité palestinienne, elle n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher que des civils israéliens soient attaqués par des groupes armés palestiniens et pour traduire en justice les responsables présumés d'homicides illégaux. Toutes les parties au conflit manifestent leur désintérêt pour le droit à la vie des membres les plus vulnérables de la population civile israélienne et palestinienne.

Le respect de la vie humaine doit être rétabli de toute urgence.

Veillez écrire aux autorités israéliennes et palestiniennes pour les exhorter à :

- tenir compte des intérêts de tous les enfants et, en particulier, respecter le droit des enfants à la vie ;

- faire en sorte qu'une enquête approfondie et impartiale soit menée dans les plus brefs délais sur chaque homicide, que les résultats de ces enquêtes soient rendus publics et que les responsables présumés de ces attaques illégales soient traduits en justice conformément aux normes d'équité des procès ;
- enjoindre à tous ceux qui sont sous leurs ordres ou subissent leur influence de ne pas s'attaquer aux enfants ou aux autres civils, quelles que soient les circonstances, et faire clairement savoir que des attaques de ce genre ne seront pas tolérées.

APPELS À :

Président de l'Autorité palestinienne :

Yasser Arafat
President, Minister of the Interior, of
Waqfs and Religious Affairs, of
Education and of Youth and Sport
Palestinian National Authority
Ramallah
West Bank
Autorité palestinienne

Premier ministre d'Israël :

Prime Minister Ariel Sharon
Office of the Prime Minister
3 Kaplan Street
PO Box 187
Kiryat Ben-Gurion
Jerusalem 91919
via Israël

**Chef des services de sécurité
préventive (Cisjordanie) :**

Zuheir Manasra
Head of the Preventive Security Service
(West Bank)
Ramallah
West Bank
Autorité palestinienne

Ministre de la Défense :

Benjamin Ben-Eliezer
Minister of Defence, Ministry of Defence
Kaplan Street, Hakirya
Tel Aviv 67659, Israël

Vous trouverez davantage d'information dans le rapport d'Amnesty International intitulé *Israël, Territoires occupés et Autorité palestinienne. L'avenir assassiné : les enfants en ligne de mire* (MDE 02/005/02).

Amnesty International est un mouvement mondial formé de militants qui mènent campagne pour prévenir et faire cesser les graves atteintes aux droits à l'intégrité physique et mentale, à la liberté d'opinion et d'expression et au droit de ne pas être victime de discrimination, dans le cadre de son action visant à promouvoir tous les droits humains.

La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, sous le titre Israel and the Occupied Territories and the Palestinian Authority – Killing the Future: Children in the Line of Fire. Appeal Case Leaflets for Universal Children’s Day.

La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D’AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - octobre 2002.

Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI – IS documents.

Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :
